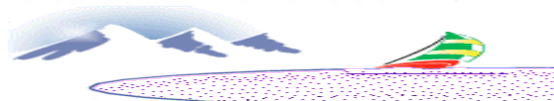


CVRL



AVIS DE COURSE

**ETAPE TOUR DE FRANCE MICRO
REGATE DE LIGUE HABITABLE MIDI-PYRENEES – Grade : 5A
DU 20 AU 21 JUIN 2015
LAC DE MONTBEL (côté Lérans-Ariège)
CVRL**

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 les règles de course formule Osiris Habitable 2015
- 1.4 le règlement du Tour de France Micro et de la classe Micro
- 1.5 les instructions de course
- 1.6 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à
 - 3.1.2 tous les Micros (protos, régates et croiseurs) MIC
 - 3.1.3 tous les bateaux des classes A,B,C, R2, L du système de handicap Osiris Habitable et de groupe mini 0 'pas de longueur mini à préciser)
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant au « CVRL BP 60101 09301 Lavelanet » ou par mail leranvoile@orange.fr
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité.
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF
 - le certificat de jauge ou de conformité
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros
 - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :inscription gratuite

5. PROGRAMME

Samedi 20 juin: 10h30 à 13h30 confirmation des inscriptions
14h00 mise à disposition
19h00 apéritif du club
20h00 repas pris sur place

Dimanche 21 juin: 10h00 mise à disposition
16h00 remise des prix

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :
- affichées selon la Prescription Fédérale

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type: côtier ou construit (triangle ou banane)

8. CLASSEMENT

8.1 2 courses devront être validées pour valider la compétition.

8.2 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps avec CVL.

9. MISE A L'EAU DES BATEAUX

La mise à l'eau des bateaux se fait par un plan incliné en béton (pas de grue)

10. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

12. PRIX

Des coupes et prix en nature seront distribués

13. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter:

-Roland DUMONS 06 70 59 69 44 dumons.roland@orange.fr
-CVRL BP 60101 09301 Lavelanet leranvoile@orange.fr

Un repas est prévu le samedi soir 20 juin 2015 au prix de 17 €. Pour vous accueillir dans les meilleures conditions il est indispensable de vous inscrire à avant le 16 juin (fiche de prés inscription)

Possibilité d'hébergement: en camping, mobil home ou chalet

CAMPING LA REGATE à Lérans 09600 (à proximité du club)

Contact: 05 61 03 09 17 06 08 48 08 63 campinglaregate@gmail.com

Autes possibilités: consulter le site du CVRL: <http://cvrl.fr>

ANNEXE PRESCRIPTIONS FEDERALES

FFVoile Prescriptions to RRS 2013-2016
Applying to foreign competitors

RRS 64.3

FFVoile Prescription (*):

The jury may ask the parties to the protest, prior to checking procedures, a deposit covering the cost of checking arising from a protest concerning class rules.

RRS 67

FFVoile Prescription (*):

Any question about or request of damages arising from an incident involving a boat bound by the Racing Rules of Sailing or International Regulation to Prevent Collision at Sea depends on the appropriate courts and will not be dealt by the jury.

RRS 70. 5

FFVoile Prescription (*):

In such circumstances, the written approval of the Fédération Française de Voile shall be received before publishing the notice of race and shall be posted on the official notice board during the event.

RRS 78

FFVoile Prescription (*):

The boat's owner or other person in charge shall, under his sole responsibility, make sure moreover that his boat comply with the equipment and security rules required by the laws, by-laws and regulations of the Administration.

RRS 86.3

FFVoile Prescription (*):

An organizing authority wishing to change a rule listed in RRS 86.1 in order to develop or test new rules shall first submit the changes to the FFVoile, in order to obtain its written approval and shall report the results to FFVoile after the event. Such authorization shall be mentioned in the notice of race and in the sailing instructions and shall be posted on the official notice board during the event.

RRS 88

FFVoile Prescription (*):

Prescriptions of the FFVoile shall be neither changed nor deleted in the notice of race and sailing instructions, except for events for which an international jury has been appointed.

In such case, the prescriptions marked with an asterisk (*) shall be neither changed nor deleted in the notice of race and sailing instructions. (The official translation of the prescriptions, downloadable on the FFVoile website www.ffvoile.fr, shall be the only translation used to comply with RRS 90.2(b)).

RRS 91

FFVoile Prescription (*):

The appointment of an international jury meeting the requirements of Appendix N is subject to prior written approval of the Fédération Française de Voile. Such notice of approval shall be posted on the official notice board during the event.

APPENDIX R

FFVoile Prescription (*):

Appeals shall be sent to the head-office of Fédération Française de Voile, 17 rue Henri Bocquillon, 75015 Paris – email: jury.appel@ffvoile.fr

CVRL

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION, A L'ETAPE DU TOUR DE FRANCE MICRO ET A LA REGATE HABITABLE LIGUE MIDI- PYRENEES A LERAN DU 20 ET 21 JUIN 2015

A RETOURNER AVANT LE 17 JUIN 2015 A:

CVRL BP 60101 Lavelanet 093001 e-mail: leranvoile@orange.fr

N° de voile:.....
Nom du bateau:.....
Type de bateau:.....
- Micro:-proto:.....
-régate:.....
-croiseur:.....
-Habitable formule OSIRIS: Groupe de classement:.....
Classe:.....

-Skipper licence:..... Nom et Prénom:.....
Né le:.....
N° de club:..... N° Ligue:.....
Nom du club:.....
Adresse complète:.....
Tel:..... E-Mail:.....

-Equipier 1:
Nom:..... Prénom:..... N° licence:.....N° club:.....
-Equipier 2:
Nom:..... Prénom:..... N° licence:.....N° club:.....

INSCRIPTION: Gratuite

Repas du samedi au soirrepas x 17€:.....
Panier repas dimanchepaniers repas x 5€ :.....
Montant total :.....

Règlement: à l'inscription
ou par courrier: CVRL BP 60101 Lavelanet cedex 09301

Date: Signature:



